

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
De 0 à 100 000 €	8 % TTC avec un minimum de 5 000 €	8 % TTC avec un minimum de 5 000 €	8 % TTC avec un minimum de 5 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	6 % TTC avec un minimum de 8 000 €	6 % TTC avec un minimum de 8 000 €	6 % TTC avec un minimum de 8 000 €
De 200 001 € à 700 000 €	5 % TTC avec un minimum de 12 000 €	5 % TTC avec un minimum de 12 000 €	5 % TTC avec un minimum de 12 000 €
De 700 001 € à 1 000 000 €	4,5 % TTC avec un minimum de 35 000 €	4,5 % TTC avec un minimum de 35 000 €	4,5 % TTC avec un minimum de 35 000 €
> 1 000 000 €	4 % TTC avec un minimum de 45 000 €	4 % TTC avec un minimum de 45 000 €	4 % TTC avec un minimum de 45 000 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.  
Estimation offerte. Voir conditions en agence.